

## Négociation Annuelle sur la rémunération et le temps de travail

ou simple commission paritaire ???

Réunion du 10 octobre 2023

### Pourquoi FO ne signe pas l'accord ?

Vous l'avez compris, la parodie de la NAO vient de se jouer. Le rideau est tombé, les négociateurs FO ont déclaré à la direction qu'ils considéraient ne pas être en réunion de négociation, mais dans un simulacre de commission paritaire.

En effet, la direction a présenté un projet d'accord en déclarant qu'il ne correspondrait pas à nos revendications et aux attentes des salarié(e)s. Comme elle a ajouté qu'aucune négociation n'était possible sur les mesures prises, la seule possibilité pour notre délégation aurait été d'approuver le projet de la direction en l'état.

Pour résumer, cela consiste à nous dire :

Nous vous avons fait attendre depuis janvier (tel que l'engagement avait été pris fin novembre 2022) pour vous présenter en juillet puis en octobre quelques mesures, bien en dessous, ne serait-ce, de la compensation des 5,4% d'inflation.



### Ce comportement est inacceptable !

Pour rappel, le 10 juillet, la Direction nous avait présenté son projet d'accord, en vue de le mettre rapidement à la signature, dont la disposition clef était une augmentation générale sur l'AIB de 2,8 % pour toutes les classes, une prime PPV d'un montant de 400€.

**Mais coup de théâtre**, ne voyant pas le projet arriver, nous avons sollicité la direction qui nous avait répondu qu'elle n'avait pas l'autorisation de la commission de contrôle financier !!!

**Ce qui équivalait à dire** : nous sommes venus négocier, oups....présenter des mesures sans avoir de mandat ! **Donc du vent, pour ne pas dire de l'illusion, si ce n'est du mensonge !**

Second acte, la direction revient aujourd'hui avec une proposition à la baisse, encore plus indécente au regard de l'inflation et de l'investissement des salarié(e)s !

A savoir, une augmentation générale sur l'AIB de seulement 2 % pour toutes les classes, une prime PPV d'un montant de 400€. Dans sa grande générosité, la direction ajoute une nouvelle mesure concernant le remboursement des indemnités kilométriques (+20% des barèmes appliqués) mais **uniquement pour les véhicules électriques** que la grande majorité des salariés ne peut pas acquérir.

## **Pour Force Ouvrière, hors de question de parler d'augmentation salariale car nous ne sommes même pas à la hauteur de l'inflation du premier semestre 2023 !**

**Force Ouvrière** demande qui a décidé et imposé des règles contraires au principe même de la négociation ?

Nous sommes face à une direction sans mandat pour lâcher le moindre euro, aucune possibilité de sortir du cadre imposé par Bercy et sans aucune marge de négociation.

Pour **Force Ouvrière**, notre légitimité est de négocier et non de valider une proposition de la Direction qui aggrave la perte cumulée du pouvoir d'achat des salarié(e).

Devant ce constat, **Force Ouvrière** n'a pas pu s'empêcher de s'étonner auprès de la direction qu'elle n'utilise pas les économies substantielles qu'elle se vantait de réaliser grâce à l'externalisation de la restauration. Mais il est vrai qu'aujourd'hui le bilan de cette opération n'est pas au niveau de celui attendu. Comme **Force Ouvrière** l'avait affirmé, la réalité c'est de la perte sèche. En effet, au regard des comptes à fin juin, le bilan est, pour l'instant de -14 M€, ce qui n'a sûrement pas aidé lors des négociations avec les Tutelles.

La direction a beau reconnaître l'engagement total des salariées dans sa communication vidéo, pour autant, force est de constater que cela ne se traduit pas par une augmentation générale des salaires !

En conclusion, **Force Ouvrière**, fidèle à ses valeurs, ne peut pas accepter une proposition qui ne réponde pas aux intérêts de TOUS les salariés et donc ne signera pas l'accord. Elle laisse à la direction la responsabilité d'assumer ses propres choix, aussi défavorables soient-ils pour l'ensemble d'entre nous.

En cette veille des élections professionnelles, nul doute que votre participation au vote sera d'autant plus importante que cela donnera du poids pour les futures négociations NAO 2024.

